



Divulgateion de données personnelles

Par neris

Bonjour,

J'ai trouvé un chat et je l'ai apporté chez le vétérinaire. Celui-ci étant pucé, il a été possible d'identifier son maître qui s'avère habité dans ma ville. Le vétérinaire m'a proposer de le restituer ce que j'ai accepté or entre temps le vétérinaire à délibérément pris l'initiative sans m'en informer de transmettre mes coordonnées (je suis client) et j'ai vu débarquer deux individus à mon domicile avec une cage pour récupérer le chat ?

Au delà de la discrétion professionnel et de la courtoisie, n'y a t-il un problème juridique concernant le respect des données personnelles et de l'anonymat ?